

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 40

présenté par
M. Midy
-----**ARTICLE 32**

À la dernière phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« au VI de l'article 7-2 » ;

les mots :

« à l'article 7-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.